



Plafond de virement 0€ compte bloqué

Par **Mesge**, le **25/04/2018** à **19:03**

Bonjour

J'ai un compte courant à la SG. Récemment j'ai demandé la résiliation des mes CB uniquement les CB car je cchange de banque. Je réduis donc mes frais. Mon compte courant doit rester ouvert car il est associé à un compte alterna que je rembourse chaque mois.

J'ai souhaité effectuer un virement mais l'opération est impossible. Un conseiller service clientèle me confirme que mon plafond de virement a été fixé à 0€. Il ne peut pas m'aider et me conseille de demander à mon conseiller.

Or ce dernier m'avait menacé de me mettre en difficulté car il n'avait pas aimé que je dise qu'il avait auparavant envoyé une lettre dun montant de 15€ pour compte débiteur alors que mon compte n'avait pas été actualisé et donc créditeur.

Quest ce que je peux faire ?

Je me sens coincée face à de l'abus de pouvoir.

Je dois continuer à avoir ce compte chez eux je n'ai pas le choix. Sans carte bancaire je ne peux plus retirer seul un virement peut me permettre d'avoir mon argent (1600€ sur le compte)

Par **morobar**, le **26/04/2018** à **07:43**

Bonjour,
Chèque.